

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 73=93 (1927)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société Suisse des Officiers : Comité Central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

schaftlichen Abteilung des Eidg. Polytechnikums und wurde schweizerischer Oberleutnant der Infanterie.

Nachher arbeitete er als Ingenieur in der Panzerfabrik der Grusonwerke in Magdeburg und schuf sich dort die Kenntnisse und die Stellung in der Literatur der Panzerbefestigung, von denen im obenstehenden Nachrufe die Rede ist.

Es sei hier noch erwähnt, daß Oberst Meyer zur Zeit der Redaktion Wille ein eifriger Mitarbeiter der Allg. Schweiz. Militärzeitung gewesen ist.

Während des Aktivdienstes hat er als Geniechef der Jolimontbefestigungen gewirkt.

Société Suisse des Officiers. Comité Central.

Circulaire No. 19.

Lugano, le 5 mai 1927.

IX^e Olympiade — 1928 — Amsterdam :

Le Comité Olympique Suisse a décidé, lors de sa dernière séance plénière, le 13 mars, à Berne, de demander à la Société Suisse des Officiers d'examiner si elle pouvait désigner 2 à 4 officiers suisses pour prendre part au pentathlon qui sera disputé du 31 juillet au 4 août, à Amsterdam, à l'occasion de la IX^{me} Olympiade.

Le pentathlon comprend les épreuves suivantes :

Tir au pistolet sur silhouette humaine à 25 m

300 m natation (style libre)

Cross country équestre

Cross country pédestre de 4000 m environ

Escrime à l'épée

Classement d'après le total des rangs obtenus dans chaque épreuve.

Il est à remarquer que la plupart des pays désigneront 2 à 4 officiers pour prendre part à ces concours.

Il semble à votre Comité Central qu'il serait également indiqué de déléguer au moins 2 officiers suisses à Amsterdam pour défendre les couleurs suisses dans cette épreuve. Nous prions partant les Sections de nous indiquer les noms des officiers qui sont disposés de prendre part au concours ci-dessus.

Il faut compter sur une subvention fédérale et nationale. La Société Suisse des Officiers pourra aussi participer aux frais de représentation.

Si les candidats seront nombreux, le Comité Central se chargera d'organiser des concours éliminatoires.

Dernier délai pour la notification des candidats: 30 juin 1927.

Pour le Comité Central de la S. S. O.

Le Secrétaire:

Le Président:

Major *Bolzani*.

Colonel *Dollfus*.
